

## Métiers en tension

### Déclaration du groupe CGT-FO

Permettez-moi tout d'abord, au nom du groupe FO, de vous souhaiter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Cet avis, répondant à une saisine gouvernementale, a pleinement mobilisé les conseillers et administrateurs de la Commission, la Présidente et son rapporteur. Nous tenons à les remercier. Le groupe FO considère cependant que les délais impartis pour réaliser ce travail ont été insuffisants.

En effet, si nous souscrivons globalement aux constats qui figurent dans cet avis, force est de constater que certains sujets auraient mérité d'être traités de manière plus approfondie.

Il en est ainsi par exemple des causes structurelles qui ont conduit dans certains domaines à une tension en matière de recrutement dans certains métiers.

Si certaines filières sont clairement identifiées comme sous rémunérées, mal considérées et accompagnées de mauvaises conditions de travail, d'autres, à haute technicité et à forte valeur ajoutée, connaissent à contrario des difficultés de recrutement dues à une inadéquation entre offre et demande d'emplois, notamment dans certaines régions.

Comme le souligne le rapport, la crise sanitaire que nous traversons a mis en exergue certaines caractéristiques du marché du travail et de l'emploi et a amplifié les problématiques de métiers en tension et de difficultés sectorielles de recrutement.

L'avis présenté ce jour énonce de nombreuses préconisations tant sur les questions structurelles que sur les besoins d'études, d'outils et d'anticipation.

Pour autant, certaines d'entre elles, si nous n'y sommes pas opposés, nous paraissent éloignées du sujet ou ne pas répondre aux questions soulevées ni apporter de réponses précises.

Le groupe FO regrette que l'avis ne mette pas suffisamment en évidence la nécessité et les moyens de reconsidérer certains métiers dans l'échelle des valeurs, dans le regard porté par la société. Dans cet ordre d'idée, il convient de souligner les effets induits par une certaine vision de la gestion des entreprises qui, trop souvent, ont annihilé toute notion de promotion sociale ou de parcours professionnel.

A cet égard, les politiques d'externalisation de certaines fonctions qui prévalent depuis de nombreuses années ont cantonné certains salariés dans leur métier sans perspective d'évolution, ce qui conduit également à des difficultés de recrutement par manque d'attractivité.

C'est pourquoi nous regrettons que les besoins de perspective d'évolution des salariés ne soient pas clairement abordés tant en termes de parcours que de salaires.

Sur cette question des salaires, le groupe FO considère que l'avis aurait dû être plus ambitieux et qu'il ne se contente pas seulement d'envisager comme solution que les grilles de salaire des branches professionnelle démarrent ou soient portées automatiquement au salaire minimum interprofessionnel de croissance.

Pour ces raisons, et parce qu'il considère que le CESE peut et doit être plus ambitieux dans ces réponses à l'exécutif, le groupe FO s'est abstenu.